

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL
Séance extraordinaire sur le Grand Paris
en présence de Christian Blanc
Vendredi 26 septembre 2008 à 13h30
Intervention de Jacques Bourgoin (lue par Patrice Leclerc)

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Cher(e)s Collègues,

Permettez-moi de vous inviter à réfléchir sur une réalité Francilienne, mais aussi une réalité Altoséquanaise où la ségrégation urbaine et sociale se renforce.

Les conséquences en sont dramatiques pour la cohérence de développement des territoires et le lien emploi-logement-déplacement, mais aussi pour la qualité de vie dans chaque territoire de nos concitoyens.

Par exemple, pour le nord des Hauts-de-Seine, il y a danger d'une double ségrégation :

- Ségrégation urbaine en spécialisant le développement de ce territoire pour le logement alors qu'il existe aussi un fort potentiel de développement économique diversifié, prenant notamment appui sur la présence à Gennevilliers du 1^{er} port fluvial français.
- Ségrégation sociale par l'exclusion des couches populaires des trop nombreuses villes hors la loi SRU de notre département.

Sur cette question du logement, vous me permettez d'attirer, Monsieur le Ministre, votre attention sur les caractéristiques de la situation dans notre département.

D'abord, le manque important de logements qui est la question prioritaire de dizaine de milliers de familles altoséquanaises, notamment des salariés, familles modestes ou couches moyennes, jeunes étudiants ou travailleurs contraints de quitter le département et de subir des heures de transport quotidien.

Dans la contribution des Hauts-de-Seine au SDRIF, il était souligné le problème du logement des policiers et des infirmières.

VRAI.

Mais c'est le cas aussi de nombreux salariés du privé.

Puisqu'on parle souvent de la Défense dans notre département, savez-vous que le salaire moyen chez AXA est de 1900€ net par mois et que le coût de l'immobilier privé dans les Hauts-de-Seine représente pour la location d'un petit logement plus de la moitié de ce salaire.

La question essentielle est bien, en reprenant l'objectif du SDRIF de construction de 8600 logements par an dans notre département, qu'au moins 40% de ceux-ci soient des logements sociaux, donc qu'il y ait une réelle volonté politique d'en construire dans chaque commune.

Car rappelons, pour terminer, que la moyenne de 25% de logements sociaux dans les Hauts-de-Seine masque une très forte disparité, avec d'une part 15 communes hors la loi SRU, et d'autre part plus de 50% des logements sociaux du département répartis dans seulement 11 villes sur les 36 que compte les Hauts-de-Seine.

C'est pourquoi je veux insister, en conclusion, sur l'enjeu d'un développement cohérent et solidaire de l'ensemble des territoires.